

<http://gec.venissieux.org/Soutien-a-Claude-Jamet-maire-de-Bagneaux-sur-Loing-77>



# Soutien à Claude Jamet, maire de Bagneaux-sur-Loing (77)

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : mardi 23 février 2016

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

---

**Je viens de transmettre au nom du groupe des élus communistes et républicains de Vénissieux, un message de solidarité au maire communiste de Bagneaux sur Loing, coupable de solidarité avec des travailleurs en lutte pour sauver leur entreprise...**

**merci de transmettre au maire**

**Monsieur le maire, cher collègue,**

**C'est avec stupeur que les élus communistes et républicains de Vénissieux ont appris votre convocation devant le tribunal le 14 Mars prochain pour un acte de solidarité et de défense de l'emploi qui vous honore.**

**Des milliers de citoyens, pas encore assez nombreux, prennent leur responsabilité devant ce drame de la désindustrialisation que tant de dirigeants dénoncent en parole, quand les salariés qui la subissent se retrouvent si souvent seuls devant les avocats des actionnaires.**

**C'est pourquoi nous comprenons et nous partageons votre geste de solidarité avec les salariés d'un sous-traitant de la multinationale Volkswagen, un acte public, responsable, symbolique, républicain.**

**Nous connaissons bien ces situations dans notre ville avec la perte de St-Jean Industrie, ou la longue lutte pour l'entreprise Veninov que nous avons partiellement sauvée. Nous savons donc que le soutien des élus, non pas en mot, mais en acte, est essentiel pour les salariés. Une entreprise, ce n'est pas seulement de l'économie et de l'emploi, ce sont aussi des savoir-faire, une histoire, une culture qui marquent une ville.**

**Nous ne pourrons être présent le 14 mars, jour de notre conseil municipal, mais nous ferons connaître le plus largement possible votre action avec les salariés et le refus de tout jugement contre vous. Toute autre décision qu'un non lieu serait une faute de plus pour la justice Française, après le choc de la condamnation des salariés de GoodYear.**

**bien fraternellement,**

**Pour le groupe communiste et républicain de Vénissieux  
Pierre-Alain Millet  
Adjoint au maire de Vénissieux  
Président du groupe communiste et républicain  
~~Conseiller métropolitain du Grand Lyon~~**

**pam**



Claude Jamet avec son écharpe devant l'entreprise avec les salariés !

## Mis en examen pour entrave à la liberté des enchères alors qu'il défendait l'emploi sur sa commune.

Claude Jamet, maire DVG de Bagneaux sur Loing, a été mis en examen pour avoir voulu soutenir et défendre l'emploi de 212 salariés de la société Prevent Glass, sous-traitant de Volkswagen, qui fabriquait les vitres latérales et lunettes arrières de la Golf VI et de la Polo sur sa commune. Il sera jugé le 14 mars prochain au tribunal de Fontainebleau pour entrave à la liberté des enchères, violence et voie de fait et encourt pour cela six mois de prison et 22 000Euros d'amende. Les élus communistes et républicains du département lui apportent tout leur soutien.

Le 20 novembre 2012, Claude Jamet s'est enchaîné devant les portes du poste de garde de l'usine afin de protester contre la mise en vente du matériel, une semaine avant une réunion prévue par la préfecture pour envisager une solution de continuité. Une action symbolique pour défendre l'un des derniers symboles de l'activité verrière historique de la région de Nemours.

Sur ce dossier, le maire de Bagneaux-sur-Loing peut compter sur la solidarité des élus communistes qui se sont rendus sur le site de l'usine à plusieurs reprises et participé notamment à la grande marche pour défendre l'usine et ses emplois qui avait rassemblé plus de 1000 personnes le 14 avril 2012. Or, alors qu'une étude mandatée par le conseil régional d'Île-de-France et le conseil général de Seine-et-Marne concernant la reprise de l'activité verrière sur le site de l'usine Prevent Glass de Bagneaux sur Loing était sur le point d'être publiée, les machines de l'usine étaient mises aux enchères par le liquidateur judiciaire le 20 novembre 2012. Ce jour là, Claude JAMET a voulu défendre l'intérêt de sa ville, de ses administrés comme ceux des salariés sacrifiés sur l'autel de la financiarisation de l'économie.

Selon les termes du procureur de la République, le maire de Bagneaux a « empêché physiquement l'accès aux locaux au commissaire-priseur et aux éventuels acheteurs, l'accès n'étant finalement rendu possible que par l'intervention des forces de l'ordre », rendant « insuffisantes » les conditions de sécurité « pour permettre la vente ». L'élu risque six mois de prison, 22 500 Euros d'amende et l'inéligibilité.

Son geste ne mérite certainement pas l'indignité d'une condamnation mais au contraire des félicitations pour sa défense sans faille de l'intérêt général, mission première de tout élu de la République.

Après la criminalisation des syndicalistes, il faut également rejeter la criminalisation des élus qui portent haut les

## Soutien à Claude Jamet, maire de Bagneaux-sur-Loing (77)

---

valeurs de notre démocratie.

C'est pour cette raison qu'une délégation de l'Adec77 sera présente au tribunal de Fontainebleau afin de soutenir Claude Jamet et demander l'arrêt de toute poursuite. Elle sera conduite par Marianne Margaté, conseillère départementale, Michel Billout, sénateur et maire de Nangis et Sylvie Fuchs secrétaire départementale du PCF et Conseillère régionale.

Les élus communistes et républicains vous appellent à être présents nombreux, lundi 14 mars prochain à 9h30 devant le tribunal correctionnel de Fontainebleau pour le soutenir